

St Martial-sur-Isop (Ha Vienne) - Ecole de la Made



St-Martial-sur-Isop (Ha-Vienne) - Rue Principale



Saint-Martial-sur-Isop

Bulletin municipal 2023

SOMMAIRE DE CE BULLETIN



- p. 2 • Sommaire du bulletin
- Etat civil
- p. 3 • Le mot du maire
- p. 4 • La vie communale
Voirie 2023,
Travaux, entretien des bâtiments, adressage, plantation d'arbres, les vitraux de l'église
La commune en chiffre (budget)
Subventions versées par la commune
- p. 7 • Les informations pratiques
Location salle des fêtes, tarifs cimetière, encombrants
Les permanences
Le recensement
Le mot des conseillers départementaux
Le mot des pompiers
Le mot des gendarmes
Le site internet
L'écurie de l'Isop
Le maraichage
- p. 17 • Les brèves
Activité des éoliennes
Cérémonie du 11 novembre
- p. 18 • La vie associative,
Saint Martial s'anime
L'ACCA
Les robins des champs
Voyage à SELTZ

Le Conseil Municipal vous convie à la réception qu'il donnera à l'occasion des vœux du Maire le 13 janvier 2024 à la salle polyvalente de Saint Martial-sur-Isop à 11h.

Nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2023 : 144
Superficie : 23 km²
Densité de population : 6 habitants/km²

Etat civil

Mariage :

Pierre LE PAGE et Gwenn LÉ BRENN, le 27 mai 2023

Décès :

Joseph BACHELLERIE, le 15 avril 2023

Claude BERNARD, le 22 novembre 2023

Nouveaux arrivants dans la commune :

- François BUGNICOURT et Elizabeth PARIS, au bourg
 - Élina GERARD et Hélène LEDRU, à Lavaud
 - Pauline ELMORE, à Lavaud.
 - Madame YVELIN et son fils, à Lavaud
 - Valérie FILLAUDEAU, à Chez Lucas.

Magazine municipal d'information gratuit édité par la commune de Saint-Martial-sur-Isop

Parution décembre 2023

Crédit photos et rédactionnel : Mairie de Saint Martial-sur-Isop

Conception et impression : Bureau de dessin D. VALLE

11 Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX - Tél. 05 55 70 32 84

LE MOT DU MAIRE



Le mot du Maire L'équipe municipale vous présente le bulletin qui clôture l'année 2023 pour en faire le bilan.

Nous avons vécu l'année 2023 encore avec des cas de Covid qui n'ont pas été si virulents que les années précédentes, toujours la guerre en Ukraine, puis vient se rajouter une autre guerre en cette fin d'année, celle entre Israël et la Palestine avec des répercussions en France, ce qui est inquiétant et nous fait revenir 83 ans en arrière. Le bulletin vous apportera la liste des différents travaux qui se sont réalisés sur la commune tout au long de l'année.

En 2023, les travaux terminés sont :

- La fin des travaux de la grange et des toilettes publiques,
- Les chemins de « Villemessant » et une partie à « Laugère »,
- Le marquage du bourg,
- Une partie de la route de Sauzet.

Matériels, mobiliers et décoration de Noël :

- Groupe électrogène livré en Octobre,
- Barrières de police pour fermer routes et chemins,
- 20 chaises pour la salle polyvalente,
- 2 décorations de Noël.

En 2024, nous allons poursuivre les travaux, cela concernera :

- L'adressage qui consiste à numéroter toutes les habitations et à nommer toutes les voies. L'étude est réalisée par La Poste.
- Les vitraux de l'église seront démontés pour une révision, un nettoyage, une consolidation et un remplacement des vitraux cassés,
- L'installation d'un paratonnerre sur le clocher de l'église, afin de mettre en sécurité l'édifice,
- Terminer les travaux de voirie sur la route de Sauzet et réparer le busage sur la route de « Chez Fiaud » et sur la route des « Brandes »,
- L'achat d'une débroussailleuse pour remplacer celle qui maintenant est usagée et qui engendre trop de frais de réparation.

En ce qui concernent tous ces travaux faits et à faire, je voudrais remercier les partenaires financiers qui soutiennent la commune par leurs aides financières, l'Etat, le Conseil Départemental sans qui nous ne pourrions pas réaliser ces projets.

Cette année, vous avez pu voir que le secrétariat était ouvert tous les jours de la semaine sauf le mercredi.

Fin Janvier 2024, Robert Raynaud va faire valoir ses droits à la retraite et nous sommes à l'heure actuelle à la recherche d'un agent technique. Merci à toi Robert pour tout le travail accompli pendant ces 25 années.

Je tenais à remercier les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin (Adjointe, Adjoint, Conseiller, secrétaire et les associations). Je souhaite très amicalement la bienvenue à tous les nouveaux arrivants sur la commune, qu'ils s'intègrent au mieux parmi nous. Nous sommes toujours à leur écoute pour les aider et ils peuvent prendre contact avec la mairie pour tout renseignement.

En cette fin d'année et en début 2024, j'espère un moment de paix pour tous, que cette période permette de nous retrouver en famille et entre amis.

A toutes et à tous, je vous souhaite une très bonne lecture et vous présente mes meilleurs vœux de santé, joie et surtout une réussite dans tout ce que vous allez entreprendre.

Le Maire,
Pierre BACHELLERIE

LA VIE COMMUNALE

Voirie 2023

La voie communale n°5 « la Grenarderie » seconde tranche :

Cette voie dessert plusieurs villages dont « la Grenarderie », « les graves » et « Chez Peyrut » était très dégradée. Une première tranche de travaux avait été réalisée en 2021.

Cette 2^e tranche s'étend de la VC 6 à « Villemessant » à la sortie du village de « La Grenarderie ». les travaux réalisés comprennent :

- La réalisation de purges de chaussée, aux lieux-dits de :
 - Chez Fiaud,
 - Chez Lucas,
 - La Motte,
 - Lariaud.

Le curage des fossés a été réalisé par le syndicat intercommunal de voirie (SYGESBEM), la participation de Jean Lutier, conseiller municipal et Robert Raynaud, agent communal.

- Le reprofilage localisé en enrobé,
- La réfection de la couche de roulement (enduit bicouche),
- Le balayage de l'enduit.



Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise LABBE TP.

Le chemin de « Villemessant » :

L'état général du chemin nécessitait des travaux. Une restructuration et un empierrement ont été réalisés par l'entreprise COURCELLE pour un montant de 19 658 € HT subventionné à 50% par le Conseil Départemental, le reste à charge pour la commune est de 9 829.00 € H.T. L'octroi de cette aide financière a permis la réalisation de cette opération.



Compléments d'aménagement du bourg :

Les aménagements réalisés sur la section qui s'étend de l'aménagement existant (plateau et rétrécissement de chaussée) à la voie communale n°11 ont vu un marquage axiale composé d'une résine colorée entourée de lignes discontinues blanches, d'une planche d'alerte en résine colorée au droit de l'entrée en zone limitée à 30 km/h et le marquage d'un passage piéton complété de planches d'alertes. Le coût de l'opération s'élève à 5 606 € H.T avec une aide financière de 4 600 € correspondant aux amendes de police. Le reste à charge pour la commune est de 1 006 €. L'étude et la maîtrise d'œuvre ont été assurées par l'ATEC.

Entretien des bâtiments :

De petits travaux de finition ont été réalisés dans la grange communale :

- Finition de la rampe de l'escalier et de la rambarde du plancher,
- Aménagement du local de rangement pour l'association Saint Martial s'Anime.



Création et mise en service des sanitaires publics :

Des toilettes ont été implantées dans le bâtiment communal qui se situent juste à côté de la salle des associations, endroit très



fréquenté lors des manifestations de la commune et des associations. Le sanitaire est accessible aux personnes à mobilité réduite.

LA VIE COMMUNALE

Adressage

La mairie de Saint-Martial-sur-Isop a organisé une réunion publique le 8 Décembre 2023 pour rendre compte de la démarche que la municipalité a engagée pour la dénomination des voies et la numérotation des habitations se trouvant sur ces voies.

La mise à jour de l'adressage permet une simplification de l'action publique pour que chaque administré soit facile à contacter, notamment pour des interventions de secours, de distribution de courrier et de colis, pour des prestations relatives à l'eau, l'électricité, la téléphonie.

Ces nominations de voies et de numéros rentreront dans une base de données adresses locales (commune) qui alimente une base de données adresse nationale, chaque adresse est ainsi géolocalisée.

Comme pour tout changement d'adresse, Les habitants de la commune devront faire la démarche pour informer les organismes publics et privés les concernant, cette démarche se fait généralement par internet, mais ils pourront aussi se faire assister par le bureau France Services de Val d'Issoire.

Depuis plusieurs semaines, c'est La Poste qui accompagne la collectivité dans cette démarche avec une prestation de service. Ce travail long est réfléchi devrait être finalisé dans le 1^{er} semestre 2024.

Plantation d'arbres

Afin de soutenir les initiatives locales vertueuses pour l'environnement, la société des éoliennes sises sur notre commune a proposé de participer à la plantation d'arbres sur un de nos terrains communaux. C'est par l'intermédiaire de l'ACCA que l'opération a été menée.

Michel THARAUD, conseiller municipal et paysagiste, a été en charge de commander les végétaux et de procéder à la plantation le moment venu. Le don de la société BayWa r.e s'élève à 989,56 € et a permis l'achat de pruniers, cerisiers, pommiers, noisetiers, noyers... de nombreuses variétés qui devraient, espérons-le, croître sur le terrain choisi.

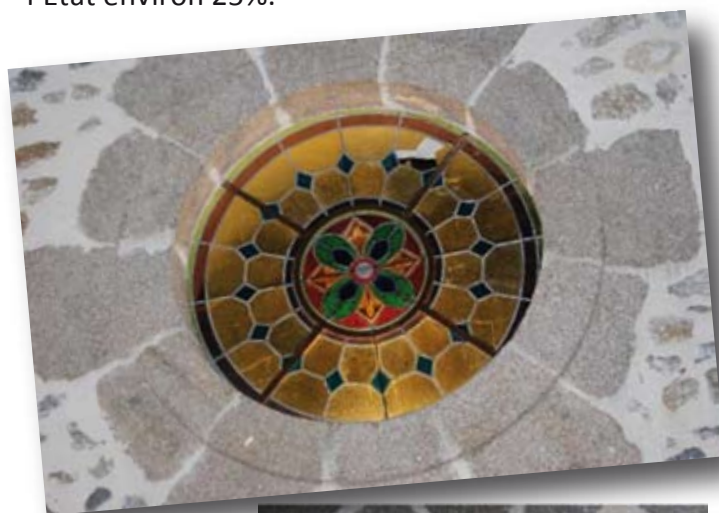
Il est prévu de faire participer les enfants des écoles pour la plantation très prochainement en présence des membres du conseil municipal.

Les vitraux de l'église

La réfection des vitraux de l'église s'avère plus que jamais nécessaire. Certaines pièces de verre sont manquantes, le sertissage fait quelquefois défaut... C'est l'atelier du vitrail sis à Limoges qui s'est déplacé pour en faire l'expertise ; cette entreprise a déjà pris en charge récemment la réfection des vitraux de l'église Saint Hilaire de Poitiers à Mortemart.

Les vitraux seront donc restaurés en atelier après dépose et occultation provisoire des emplacements (polycarbonate alvéolaire). S'ensuivront alors le nettoyage, puis la coupe de verre antique et la peinture à la grisaille. Tout cela pour retrouver des vitraux lumineux et chatoyants dans la petite église de Saint Martial dès 2024.

Le coût de cette rénovation s'élève à 19 200 € TTC. Le Département participe à hauteur de 30 à 40 % et l'Etat environ 25%.



LA VIE COMMUNALE

LA COMMUNE EN CHIFFRES



Le budget principal 2023

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	111 820.00 €	Produits des services du domaine et ventes diverses	2 500.00 €
Charges de personnel, frais assimilés	106 800.00 €	Impôts et taxes	151 000.00 €
Autres charges de gestion courante	35 802.00 €	Dotations et participations	59 016.00 €
Charges financières (remboursements des intérêts)	2 000.00 €	Autres produits de gestion courante	11 502.00 €
		Résultat reporté	103 605.00 €
Opération d'ordre	/	Opération d'ordre	/
Total des dépenses de la section de fonctionnement	327 623.00 €	Total des recettes de la section de fonctionnement	327 623.00 €

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Immobilisations incorporelles	4 000.00 €	Subventions d'investissement	37 600 €
Subvention d'investissement	/	Emprunts et dettes assimilés	/
Immobilisations corporelles	39 500.00 €	Dotations, fonds divers, réserves	38 400.00 €
Immobilisations en cours	107 800.00 €	Dépôts et cautionnements reçus	1 000.00 €
Emprunts et dettes assimilées	25 000.00 €		/
		Excédent de fonctionnement	83 859.00 €
Solde d'exécution reporté négatif	55 660.00 €	Virement section de fonctionnement	71 101.00 €
040 Opérations d'ordre transfert entre sections	/	040 Opérations d'ordre transfert entre sections	/
041 Opérations patrimoniales	930.00 €	041 Opérations patrimoniales	930.00 €
Total des dépenses de la section d'investissement	232 890.00 €	Total des recettes de la section d'investissement	232 890.00 €

Total du budget principal

Total des dépenses du budget principal	560 513.00 €	Total des recettes du budget principal	560 513.00 €
---	---------------------	---	---------------------

Le budget 2023

Taxes directes :

Les taux des deux taxes directes locales sont maintenus à savoir :

- Taxe foncière bâti : 16,20%
- Taxe foncière non bâti : 52,99%

Le produit fiscal attendu pour l'année 2023 est de 116 910.00 €

Subventions et participations versées par la commune en 2023

Organismes ayant reçu une subvention	
ACCA de Saint-Martial-sur-Isop	250.00 €
Société de pêche de Bussière Poitevine	90.00 €
Mutilés du travail de Mézières-sur-Issoire	45.00 €
Centre des Sapeurs-Pompiers de Mézières-sur-Issoire	300.00 €
Les Robins des Champs	150.00 €
GVA de Mézières-sur-Issoire et Bellac	100.00 €
Association « Saint-Martial s'anime »	250.00 €
Les amis de Seltz	250.00 €
Association du Cyclisme au Féminin	300.00 €
La Société de Protection des Animaux	140.14 €
La Mission Locale Rurale	143.00 €
Bellac Mézières personnes âgées et/ou handicapées (BMPAH)	336.05 €
Total des subventions et participations	2 354.19 €

LES INFORMATIONS PRATIQUES

Location de la salle des fêtes

Vous saviez sûrement qu'il est possible de louer la salle des fêtes avec ou sans la vaisselle.

Pour la location de la salle, un chèque de caution de 150 € vous sera demandé et restitué après l'état des lieux.

Tarifs ETE (du 01/05 au 30/09)		Tarifs HIVER (du 01/10 au 30/04)	
Habitant de la commune et associations*	90 €	Habitant de la commune et associations*	130 €
Non habitant	120 €	Non habitant	160 €
Associations de la commune : <ul style="list-style-type: none">• une gratuité 2 fois à l'année• la journée à 90 € l'été (du 01.05 au 30.09) Particuliers (la demi-journée) : <ul style="list-style-type: none">• 40 € l'été (du 01.05 au 30.09)		130 € l'hiver (du 01.10 au 30.04) 60 € l'hiver (du 01.10 au 30.04)	



Nouveaux tarifs cimetière

Depuis plus de 10 ans, les tarifs pour les concessions au cimetière n'ont pas été relevés. Les nouveaux tarifs concernent seulement les inhumations et non l'espace cinéraire. Ils sont appliqués depuis le 1^{er} juin 2023.

Achat de concession dans le cimetière :

- 50 ans : 80 € le m²
- perpétuelle : 120 € le m²
- Location caveau communal : Gratuité pour les deux premiers mois, 40 € par mois du 3^e au 6^e mois inclus, et 50 € à partir du 7^e mois.

Ramassage des encombrants

Les encombrants sont des déchets provenant de l'activité domestique des ménages, qui, en raison de leur nature ou de leur poids, ne peuvent être pris en charge par la collecte habituelle des OMA (Ordures ménagères ou assimilées) et nécessitant un mode de gestion particulier.

La collecte des encombrants en 2024 aura lieu les : 6 février, 15 mai, 21 août et le 5 novembre

Pour bénéficier de ce service, vous devez impérativement **vous inscrire pour la collecte à la Mairie de Saint-Martial-sur-Isop**. Les encombrants sont ensuite à déposer sur le bord de la chaussée la veille de la collecte.

MAXIMUM

Les Masgrimauds -87160 MAILHAC-SUR-BENAIZE

Tél. : 05 55 76 22 78

Mail : maximum87@orange.fr

LES DECHETS ENCOMBRANTS, C'EST QUOI ?

Déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur nature ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte habituelle des OMA (Ordures ménagères ou assimilées) et nécessitant un mode de gestion particulier. Ils comprennent notamment les appareils électroménagers hors d'usage, la literie, le mobilier, les produits métalliques, divers objets en matières plastiques...

SONT EXCLUS DE LA COLLECTE :

- Les déchets verts
- Les gravats
- Les produits qui ont pour destination les ECO POINTS
- Les OMA (Ordures ménagères et assimilées)
- Les déchets dangereux des ménages qui ne peuvent pas être pris en compte lors de la collecte des encombrants sans créer de risques pour les personnes ou pour l'environnement. Ces déchets peuvent être explosifs, corrosifs, nocifs, toxiques, irritants, inflammables ou d'une façon générale dommageables pour l'environnement (exemples: produits chimiques, peintures, phytosanitaires, solvants...)

- Les huiles usagées
- Les pneus
- Les tôles en fibrociment
- Les bâches agricoles
- Les cuves à fioul d'une capacité supérieure à 700 litres
- Les poêles et bidons non vidés.

SERVICE RENDU :

MAXIMUM, association agissant dans le domaine de l'insertion sociale par l'activité économique, s'engage à ramasser tous les encombrants des particuliers, à l'exclusion des professionnels et des personnes morales.

L'Association réalise une collecte du type « porte à porte » avec une inscription préalable auprès de la mairie sur liste nominative qui est envoyée à MAXIMUM au plus tard la veille de la collecte.

LE JOUR DE LA COLLECTE :

Les agents de MAXIMUM n'entrent pas chez les personnes, les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates prédéfinies, avant 8 h, horaire de début de collecte.

Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé aux particuliers de trier les déchets déposés par type d'encombrant.

En cas **d'oubli d'inscription**, les encombrants ne seront pas collectés et **la collecte sera reportée à la prochaine date**.

Attention : les tas d'encombrants supérieurs à 4m³ ne relèvent pas de la collecte d'encombrants, mais font l'objet d'une prestation de débarras de maison. Les personnes ne doivent pas s'inscrire à la mairie mais contacter MAXIMUM afin de fixer un rendez-vous pour voir les encombrants et établir un devis.

LE DEBARRAS DE LA CAVE AU GRENIER :

Afin de faciliter le nettoyage d'une maison ou d'un bâtiment, MAXIMUM réalise des débarras de la cave au grenier sans écrémage.

A la demande, nous pouvons nous rendre sur place pour réaliser une évaluation du coût du débarras.

Un devis est alors proposé avec photos.

Le montant de ce devis dépend du taux de réemploi des objets à débarrasser.

Après acceptation, une équipe de MAXIMUM vient débarrasser les divers encombrants définis dans le devis, à la date prévus avec le particulier.

Déchetterie

Les autres déchets, ne relevant pas des encombrants, des ordures ménagères ou des produits à destination des ECO POINTS, doivent être emmenés et triés par vos soins à la déchetterie.

Permanences

Permanence des conseillers départementaux

A la mairie déléguée de Mézières-sur-Issoire :
M. Stéphane VEYRIRAS et M^{me} Patricia MARCOUX LESTIEUX le 2^e lundis de chaque mois de 11h à 12 h.

Permanence B.M.P.A.H

Association Bellac Mézières Personnes Agées et/ou Handicapées

M^{me} Nathalie RESSOT

Du lundi au vendredi de 14h à 15h

Tél : **05 55 60 40 38** - Répondeur à votre disposition

bmpah.mandataire@fr.fr

Permanences au 3 centre administratif André Reynaud

Assistante sociale :

Les lundis après-midi de 14h à 16h30 et les vendredis de 9h à 12h sur rendez-vous.

M^{me} MIAUT Sylvie : Tél. : **05 55 68 34 40**

Maison de la Solidarité du Département Haut-Limousin à Bellac :

M^{me} Catherine FAUCHER, référente autonomie :
sur rendez-vous : **05 55 68 15 87**

Solidaribus

Secours populaire français :

Tous les 3^e jeudis de 13h30 à 15h, devant la mairie de Mézières-sur-Issoire.

Tél. : **06 03 87 04 99** - solidaribus.spf87@orange.fr

Brigade de gendarmerie de Val d'Issoire :

Ouverte tous les lundis après-midi de 14h à 18h et vendredis sur rendez-vous au 54, route de Blond :
05 55 68 30 67

Permanences à la mairie de Bellac :

• **Caisse d'Allocations Familiales**

Chaque mardi de 9h à 12h et de 13h15 à 16h15 dans le bureau des Permanences de la Mairie.

• **Conciliateur de justice**

Le conciliateur de justice tient une permanence à la mairie. Prendre rendez-vous auprès du service d'accueil de la Mairie au **05 55 68 10 61**.

• **Défenseur des droits**

A la sous-préfecture, 1^{er} et 3^e lundi du mois de 14h à 17h : **06 13 27 60 67**

• **CARSAT**

La Caisse d'Assurance Retraite tient une permanence sur rendez-vous les 2^e et 4^e mercredis du mois, au bureau des Permanences de la Mairie. Appelez le **3960** pour prendre un rendez-vous.

• **MSA**

Une conseillère de la M.S.A. tient une permanence chaque mercredi au sein de la Maison des Associations.

Sur rendez-vous le mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30. Tél. : **05 55 00 04 04**

• **Caisse Primaire d'Assurance Maladie**

Sur rendez-vous au **36 46** (ou site ameli.fr) jeudi de 9h à 12h et, en semaines impaires, le vendredi de 9h à 12h (hors vacances scolaires).

Aide à l'habitat, solutions énergétiques...

• **ADIL87** : Sur rendez-vous au **05 55 10 89 89**

Les consultants peuvent rencontrer gratuitement le conseiller pour toute question relative au logement.

Gardes des médecins

La régulation médicale permet, **en composant le 15**, tous les jours de 20h à 8h, les samedis de 12h à 20h, les dimanches et jours fériés, d'obtenir une réponse médicale adaptée :

• consultation au cabinet du médecin d'astreinte sur le secteur,

• envoi d'un médecin le soir et week-end : composer le **15**.

Professionnels de santé

• **Cabinet médical des Cèdres - Mézières-sur-Issoire :**

Docteur Sigizo WIEGERSMA : **05 55 68 39 29**

• **Psychologue :**

M. François TABUTEAU : **06 42 50 82 61**

• **Cabinet Infirmiers :**

M^{me} Johanna CARHART - M. Ludovic MASSON :

05 55 60 43 02 / 06 86 13 38 22

• **Masseur Kinésithérapeute :**

M^{me} Valérie QUINAT : **05 55 60 79 37**

• **Pharmacie :**

M. et M^{me} CANELLAS : **05 55 68 32 50**



Cette année, La commune de SAINT MARTIAL SUR ISOP réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 Janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.



2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population sera assuré par M^{elle} Elodie PAUQUET.

Le mot des conseillers départementaux

Madame, Monsieur,
chers habitants du canton de Bellac,

Réunis récemment en Assemblée Générale avec 193 maires de la Haute-Vienne nous avons bien ressenti les inquiétudes et interrogations des communes, particulièrement dans nos secteurs ruraux.

Les collectivités font le maximum pour faire face aux difficultés des citoyens, mais elles-mêmes sont fragilisées par le contexte inflationniste.

Au Conseil départemental, notre mission est d'éviter aux plus démunis de tomber dans la précarité qui augmente pourtant. La problématique du grand âge et du maintien à domicile se pose partout autour de nous alors que déjà, 20 % des enfants de Nouvelle-Aquitaine sont en pauvreté.

Malgré un budget contraint, notre collectivité a poursuivi son soutien à l'investissement avec des subventions conséquentes vers les projets communaux, a revu à la hausse son accompagnement à la protection de l'enfance, à celui de nos aînés et de l'aide sociale. Pour 2023, la volonté du Département a été aussi de mettre l'accent sur l'éducation et la jeunesse avec une offre renforcée pour les 16.000 collégiens dont il a la charge : équipements performants, personnels qualifiés dans les différents services, l'encouragement à l'achat de produits locaux pour des repas de qualité, un tarif social et forfaitaire identique sur tout le département.

Pass'club en sixième, passeport Shake@do en troisième, soutien aux accueils de loisirs, sorties scolaires, aides au BAFA et au permis de conduire sont également des dispositifs en faveur de nos jeunes pour les inciter à la pratique sportive et culturelle tout en favorisant leur autonomie.

Le Département croit en sa jeunesse, et veut lui offrir le meilleur avenir possible, dans un esprit laïque et citoyen renforcé.

Nous sommes conscients que les crises géopolitiques majeures, le terrorisme, le racisme, les risques



climatiques, la situation dégradée en matière sociale, la précarité, tout ce qui fait la réalité du monde d'aujourd'hui exacerbent la défiance envers nos dirigeants. Mais ne sombrons pas dans la peur et le pessimisme, nous nous devons d'agir.

N'hésitez pas à nous rencontrer lors des 6 permanences (*) que nous assurons chaque mois sur le canton. Nous serons votre relais pour vous accompagner devant toute difficulté.

Nous vous souhaitons une belle année 2024.

**Patricia MARCOUX-LESTIEUX,
Stéphane VEYRIRAS,
vos conseillers départementaux**



(*) Nos jours de permanence sont habituellement les suivants : BELLAC le 1^{er} de chaque mois, COMPREIGNAC le 8 de chaque mois, MEZIERES le second lundi du mois, NANTIAT le 24 de chaque mois, BLOND ou CIEUX le 28 de chaque mois (parution dans la presse locale).



Le centre de secours de Val d'Issoire

Je remercie tout d'abord le Conseil Municipal qui nous permet de vous présenter un bilan de notre activité.

Recrutement :

Lors du 14 juillet, nous avons effectué une promotion du Centre de secours afin de faire découvrir nos véhicules, matériels utilisés au quotidien. La population a pu échanger avec les Sapeurs-Pompiers, nous avons pu ainsi intéresser et recruter de nouveaux pompiers.

Constance LORGUE et Gauthier VANHOUTTE ont franchi la porte de notre institution. Ils sont engagés Sapeur-Pompier Volontaire depuis le 25 octobre dernier. Toutes nos félicitations et bienvenue dans la 1^{ère} force de Sécurité Civile de France. Nous leur souhaitons une longue carrière chez les Pompiers.

*Le Centre de Secours est toujours à la recherche de toutes les bonnes volontés qui souhaitent s'investir à nos côtés pour porter secours. **Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre !!!** Nous serons heureux de vous accueillir les dimanches matins, sinon un 1^{er} contact est possible au **06 07 38 48 90** ou bien par mail :*

cis.mezieres@sdis87.fr

Cessation :

Jean Michel PAILLER engagé depuis le 1^{er} mars 1997 a cessé son activité de Sapeur-Pompier volontaire le 1^{er} janvier 2023. Il a suivi et obtenu la formation d'Equipier toutes missions et par la suite nommé au grade de Sapeur 1^{ère} Classe le 1^{er} janvier 2001. Jean Michel a été hyper impliqué dans la vie du Centre de secours, avec beaucoup de disponibilité pour la partie opérationnelle. Dans le même temps ; il œuvre dans le bureau de l'Amicale durant plusieurs années. Toujours prêt à dépanner, notamment lorsqu'il y avait un dysfonctionnement électrique, il assurait le suivi du casernement. Bravo pour cet engagement de plus de 26 années durant lesquelles il a œuvré aux côtés de ses collègues avec toujours beaucoup d'enthousiasme au sein du Centre de secours de Val d'Issoire. Félicitations pour ce parcours et bonne retraite auprès de ses proches.

Nominations :

- Jean Michel PAILLER est nommé Caporal Honoraire
- Gaël MORGAT est nommé au grade d'Adjudant-Chef

Décorations pour 2023 :

Médaille de la Sécurité Intérieur Agrafe Feux de Forêt 2022 : Patrice ROUSSEAU

Médaille d'Argent 20 ans de service : Sandrine PAILLER CHABASSIER

Médaille de l'Union Départementale : Anthony DEPIERREFIXE et Francis COURTOIS

LES INFORMATIONS PRATIQUES

Formations Individuelles :

Formation Equipier Opérations Diverses 40 heures : Julie DARDILHAC
Formation Equipier Incendie 70 heures : Blandine AIRAUD et Laura SAVIGNAT (retour OP suite suspension)
Formation Conduite Engins Pompes 40 heures : Edouard TISON
Formation Conduite tout Terrain 40 heures : Edouard TISON
Formation Equipier Feux de Forêt 40 heures : Fabrice LASNIER
Formation Chef d'Agrès 1 Engin 1 Equipe : Stanislas GODRIE
Formation Equipier Unité Sauvetage Appui et Recherche 40 heures : Stanislas GODRIE
Formation Opérateur Activités Physiques de SP 24 heures : Fabrice LASNIER
Formation Recyclage Formateur Secours à personne 8 heures : Damien VILLEGER
Formation Chef de Garde/Officier de Sapeur Pompier 35 heures : Fabien DAVID
Formation Formateur Accompagnateur : Francis COURTOIS et Anthony DEPIERREFIXE

Formations départementales :

Cette année, nous avons une nouvelle fois accueilli une formation départementale pour le Secteur Nord-Ouest. Il s'agit d'une formation d'Equipier, Chef d'Equipe et Chef d'Agrès Incendie. Durant une semaine, une quinzaine de stagiaires ont pu s'exercer sur différents sites du secteur à leurs nouvelles missions opérationnelles. L'encadrement de cette formation a été assuré par l'Adjudant-Chef Francis Courtois, l'Adjudant-Chef Anthony Depierrefixe et l'Adjudant-Chef Gaël Morgat aidés par des formateurs venus de Limoges. A l'issue de cette semaine avec de nombreuses mises en situation, l'ensemble des apprenants ont validé ce module Incendie. Félicitations aux stagiaires et bravo aux Formateurs pour leurs disponibilités. Merci également aux entreprises et Collectivités locales qui ont mis à disposition leurs sites.

Sport :

Cross National à Reims en mars 2023 : Fabrice Lasnier et Patrick Pailier ont représenté la Haute Vienne.

Jeunes Sapeurs-Pompiers :

Les cours se font tous les samedis matin de 8h à 12h au Centre de secours de Bellac. Donc n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé au **06 07 38 48 90** ou bien par mail :

cis.mezieres@sdis87.fr

Manœuvre Secteur Nord Ouest : Nous remercions Mr Des Monstiers qui nous a accueilli le 31 mars 2023 pour un exercice incendie avec les casernes voisines au Château du Fraise Commune de Nouic.



Bilan opérationnel :

Renfort National : Patrice Rousseau a participé à la Colonne de renfort Sud-Ouest pour les inondations dans le Pas de Calais durant une semaine en novembre. Bravo pour sa disponibilité.

Nous avons effectué environ 225 départs en 2023. Un peu de 150 interventions effectuées sur le secteur de 1^{er} appel composé des communes suivantes : Gajoubert, Montrol Sénard, Mortemart, Nouic, St Barbant, St Martial/Isop et Val d'Issoire. Et plus de 60 renforts sur les secteurs voisins de Bellac, Le Dorat, Nantiat ainsi que sur les Départements de la Charente et de la Vienne.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes ainsi qu'une excellente année 2024.

Capitaine Patrick PAILLER

Gendarmerie de VAL D'ISSOIRE

Depuis janvier 2023, la brigade de Val d'Issoire est désormais au complet grâce à l'arrivée du Gendarme FAUGERE qui a bénéficié d'une expérience en qualité de réserviste, portant ainsi l'effectif au nombre de six militaires.



Cette année nous souhaitons communiquer sur trois thèmes qui sont très au goût du jour :

Prévention sur les escroqueries en ligne

Cette année 2023 a été marquée par une augmentation d'escroqueries sur internet sur de multiples plateformes et sous de nombreuses formes, ainsi nous faisons appel à la plus grande vigilance de la population pour ne pas transmettre de coordonnées bancaires par téléphone. Nous vous conseillons de vérifier à qui vous transmettez vos informations et d'être sûr de la source via laquelle la personne vous les demande.

Prévention sur le harcèlement scolaire et l'accès à internet

Nous souhaitons vous sensibiliser sur la recrudescence du harcèlement notamment dans le milieu scolaire où ce dernier se développe notamment par l'usage des réseaux sociaux. Pour limiter ce phénomène, les parents se doivent de modérer l'usage de l'accès à internet pour leurs enfants soit en le contrôlant, soit en le limitant. Il faut faire attention à ne pas leur donner accès à internet trop tôt car aujourd'hui il est facile pour un jeune de visionner du contenu illégal et c'est rarement positif pour le développement du mineur.

Information sur le programme « Opération Tranquillité Vacances/Seniors »

Nous vous rappelons également que vous pouvez participer au programme « Tranquillité vacances » ou « Tranquillité Seniors » qui vous permet d'informer la Gendarmerie de votre absence durant une certaine période afin que les militaires soient informés et qu'ils puissent faire des passages devant votre domicile à l'occasion de leurs patrouilles.

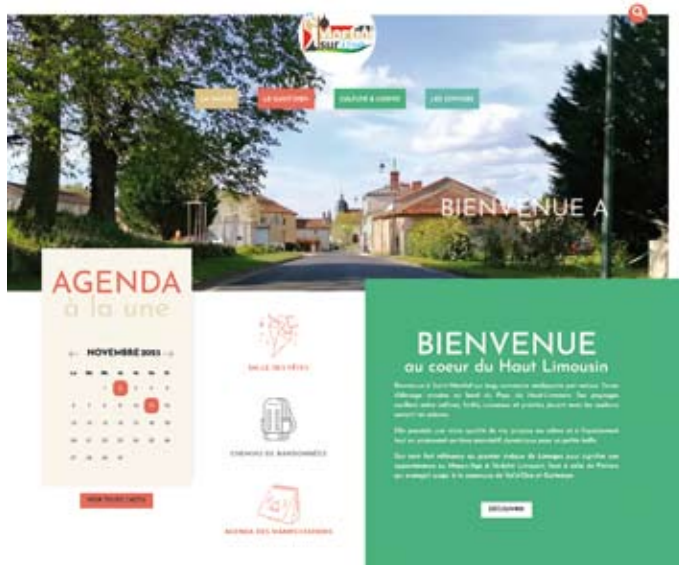
La brigade de Val d'Issoire est ouverte tous les lundis après-midi de 14 h à 18 h, en dehors de ces horaires, vous pouvez toutefois vous présenter à la Brigade de Bellac où un militaire vous accueillera du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h ainsi que le dimanche et les jours fériés de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Pour toute urgence faites le 17.

Maréchal des Logis Chef DOIZON

Le site Internet de la commune

Depuis le 1^{er} Juin 2023, la commune de Saint-Martial-sur-isop est dotée d'un site internet à l'adresse suivante <https://www.saintmartialsurisop.fr/>



Depuis son lancement, celui-ci reçoit en moyenne la visite de 300 visiteurs différents par mois pour les 141 habitants que comporte la commune soit plus que les objectifs initiaux qui tablaient sur 80 visiteurs différents par mois.

Grace à celui-ci, vous pouvez retrouver une partie des informations concernant la commune de Saint Martial depuis chez vous : Les procès-verbaux, le bulletin municipal, les tarifs de location de la salle polyvalente, les prix de concessions funéraire et cinéraire, le budget et bientôt les réalisations communales, les contacts des associations et des commerçants présents sur la commune*, les permanences des services sociaux dans les communes rattachées et les services médicaux les plus proches.

Depuis son lancement, le site internet est mis à jour régulièrement et notamment son agenda qui annonce toutes les manifestations prévues par les associations de la commune.

LES INFORMATIONS PRATIQUES

Des articles à destination des habitants ou des visiteurs sont régulièrement publiés et retirés. Ils sont déjà passés : prévention contre les espèces invasives/difficultés de circulations lors de manifestations sportives/les bons gestes lors des départs en vacances et surtout l'offre d'emploi qui a été à pourvoir dans la commune.

Les curieux, les nouveaux habitants ou les amoureux de nature n'ont pas été oubliés avec un laïus sur l'histoire de la commune et le circuit de randonnée. Ces dernières pages évolueront plus ponctuellement pour mettre à jour des informations ou faire un focus sur une partie de l'histoire de la commune.

**Pour les professionnels présents sur la commune, si vous souhaitez apparaître sur le site internet, N'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie. Un document concernant les données que vous souhaitez faire apparaître vous sera transmis et sera à retourner signé et daté.*

L'écurie de l'Isop

Quand on parle de milieu hippique, on pense élevage, dressage, courses... le cheval règne en roi, son galop et plus encore son trot fait l'objet de beaucoup d'attention.

A Saint Martial, Rémi Goncet s'occupe de l'écurie de l'Isop, entreprise créée en 2000.

Il gère l'élevage de chevaux et exploite une écurie de courses. Cette écurie a vu naître et concourir de belles juments :

- Maroussia d'Isop a été l'une d'elle. Née en 2000 d'un père, Winking's Way, et de mère Girl d'Atout, trotteurs tous deux. Maroussia a été femelle à la reproduction et a connu de multiples saillies jusqu'en 2011. Elle fut mère d'un cheval classé dans les trois premiers lors d'une course sélective.



Citons encore quelques autres :

- Féerie de l'Isop, femelle, née en 2015, de robe bai, père Quinsling d'Anjou, mère Reine de Claracq : 4 victoires sur 50 pour un gain 96 400 € entre 2018 et 2023 : et un record absolu de 1'13''4.

- Tsampa d'Isop, jument à la reproduction de 2015 à 2022.
- Cosmos d'Isop, mâle, a également gagné de belles courses, monté par le jockey bien connu Alexandre Abrivard en 2022.

Toutes ces chevaux portent le nom du petit ruisseau de la commune.

Rémi, rencontré, a bien voulu répondre à quelques questions et parler de son parcours : il a fait son apprentissage dans une école spécialisée milieu équestre à Laval en Mayenne puis a poursuivi son apprentissage auprès de son père dans l'écurie familiale et a été élu 3^e meilleur apprenti de France.



Actuellement l'entreprise abrite une quarantaine de chevaux, des trotteurs français. Ils sont entraînés par Rémi par des sorties plusieurs fois par semaine; ils sont entourés d'attentions, disposent chacun de box individuels, peuvent par exemple trotter sur un tapis roulant et après l'effort se faire sécher au rayonnement d'UV.

En passant au lieu-dit Chez Gondat vous aurez peut-être la chance de voir un de ces magnifiques chevaux trotter sur la piste d'entraînement...



LES INFORMATIONS PRATIQUES

Nouvelles de nos Maraichages

La ferme « **La chouette Isop** » entame sa troisième année de vie à la Grenarderie. Le climat, particulièrement clément cette année a vu pousser de beaux et bons légumes. Le 30 septembre, une journée portes ouvertes a regroupé différents producteurs locaux pour un marché festif et une restauration sur place.

Pour info, la vente à la ferme se fait les mardis de 17 h à 19 h et la récupération des paniers commandés les jeudis de 17 h à 19 h à Mézières sur Issoire.



Il est possible également ce même mardi d'acheter du pain cuit au feu de bois et confectionné avec amour par Marie Christine, de Bussière Boffy : pain paysan au froment, aux céréales, au sésame, petit épeautre, seigle...

On y trouve également du **miel** récolté par Marie à Saint Bonnet de Bellac, du **cidre**, **jus de fruits**, **vinai-gre** et **confitures** concoctés par Chloé à Saint Brice sur Vienne...



« **O jardin des chênes** », maraichage en sol vivant à Laugère a fait son apparition dès le mois de juin. La aussi, possibilité d'acheter de nombreux légumes, avec une vente en direct le samedi de 15 h à 16 h 30. Thibault et Elodie Desqueyroux proposent également du vin et des produits venus du Sud Ouest, cassoulet, conserves de canard, rillettes et pâtés...





Parc éolien dit « des Landes » Les actualités de votre parc !

Les sociétés BayWa r.e. et Encavis Asset Management GmbH souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année aux habitants de Saint-Martial-sur-Isop.

En cette fin d'année 2023, vous trouverez ici quelques actualités sur votre parc.

Parc éolien « des Landes » © BayWa r.e.

Le parc éolien dit « des Landes », situé sur les communes de Saint Bonnet-de-Bellac et Saint-Martial-sur-Isop, a fêté cette année ses quatre ans depuis sa mise en service !

Les 6 éoliennes composant le parc (et réparties équitablement entre les deux communes) permettent annuellement d'alimenter en électricité plus de 8000 foyers (chauffage et eau chaude sanitaire inclus). En 2023, ce niveau de production est resté stable par rapport à l'année passée.

Des actions de sensibilisation

Le 10 juin 2023, BayWa r.e. était partenaire de la première édition de la course cycliste BayWa r.e. Classique Féminine, organisée par l'association Cyclisme au Féminin et le Tour du Limousin.

Cet évènement a rassemblé l'élite du cyclisme féminin amateur et de nombreux amateurs et amatrices de cyclisme pour une course placée sous le signe de la bonne humeur malgré une météo mitigée. La pluie n'a pas eu raison de Laura Guégan, vainqueur de cette 3^e manche de Coupe de France N2 ni de Julie BEGO qui s'est imposée lors de cette 4^e manche de Coupe de France N1.

Stand tenu par les équipes de BayWa r.e. lors de la course cycliste à Saint-Bonnet-De-Bellac le 10 juin 2023
© BayWa r.e.



Pour l'occasion, la société BayWa r.e. a souhaité associer valeurs sportives et culturelles, en proposant des ateliers pédagogiques au départ de la course. Ces ateliers portaient sur le thème du climat et des énergies renouvelables. C'était également l'occasion pour les riverains de s'informer sur les actualités du projet agrivoltaïque (centrale solaire couplée à de l'élevage ovin) actuellement en cours d'instruction, et sur le projet d'extension du parc éolien à l'étude, tous deux menés par BayWa r.e. sur la commune de Saint-Bonnet-de-Bellac.

Un partenariat avec la société de chasse de Saint-Martial-sur-Isop

Une opération de mécénat est en cours avec l'association de chasse agréée de Saint-Martial-sur-Isop qui permettra la plantation d'arbres fruitiers sur une parcelle communale. Cette action de végétalisation aura un effet positif sur le rafraîchissement en réaction aux canicules, et sur la biodiversité.

En tant que gestionnaire du parc éolien, BayWa r.e. coordonne les opérations de maintenance et d'exploitation du parc éolien et veille à son bon fonctionnement afin de tirer le meilleur profit de la force du vent. Ses équipes sont à votre disposition si vous avez des informations à faire remonter (constats visuels ou sonores anormaux sur site, demandes particulières...) sur le parc éolien.

Contacts :

Lola Furlan - Cheffe de projets éoliens

06 64 01 05 60 - lola.furlan@baywa-re.fr

Caroline Esponde - Expertise technique

06 83 72 62 62 - caroline.esponde@baywa-re.fr



S'étaient réunis ce 11 novembre, des habitants de Saint Martial, anglais et français ensemble pour rendre hommage aux combattants de la Première Guerre mondiale. Ensemble encore pour un moment de recueillement dans l'église, avec un discours et une minute de silence qui témoignent de notre reconnaissance envers ce grand sacrifice humain. Dans le discours de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, sont citées toutes les dates de 11 novembre qui ont succédé à la signature de l'armistice. Sans oublier de mentionner les noms de l'adjudant-chef Nicolas Latourte, Du sergent-chef Baptiste Gauchot, et du sergent-chef Nicolas Mazier, tous trois morts pour la France en 2023. « Les Français sont devenus des sentinelles de l'oubli ». Il nous faut garder intact notre devoir de mémoire et transmettre aux générations futures « notre capacité à nous relever des plus grands périls. »

Une gerbe a été déposée au pied du tableau de Jean Cyprien TEILLIET qui immortalise ceux qui sont tombés pour défendre notre liberté et nos valeurs.

Pour clore ce moment émouvant, le petit groupe s'est rassemblé autour du verre de l'amitié offert à la mairie.

LA VIE ASSOCIATIVE



Saint Martial s'Anime

L'année 2023 aura vu la reprise tout à fait normale des activités de notre association, ce qui constitue pour tous un soulagement et une énorme bouffée d'oxygène après une si longue et pénible période due à la Covid 19. Mais tout cela semble bien derrière nous maintenant et les manifestations habituelles ont pu avoir lieu pour le plus grand plaisir des participants.

Visite du père Noël

C'était le 3 décembre 2022. De nombreux enfants de la commune étaient venus avec leurs parents pour assister au passage du Père Noël. Celui-ci est arrivé chaudement habillé sur son Quad passe partout. Une fois encore, il s'est montré très généreux, sortant de sa hotte quantité de jouets, livres, bonbons et chocolats. Les enfants le lui ont bien rendu en venant se blottir dans ses bras et embrasser sa barbe blanche. Un merveilleux moment...



Repas Anglais

Cette année, c'était le samedi 25 mars au soir qu'avait lieu le repas Anglais. Comme à l'accoutumée, nos amis(es) ont fait preuve de création et de bon goût, servant aux quatre-vingt convives venus pour l'occasion, des plats particulièrement travaillés, présentés avec beaucoup de soins et de savoir-faire. Cette année, les années 70 étaient mises à l'honneur et la cuisine préparée a ravi nos palais gourmands. Des tables joliment décorées pour un moment de fête important dans la commune. Ce rassemblement de village réunit comme chaque année et durant toute une soirée les habitants de St Martial sur Isop

Œufs de pâques

Le 10 avril en matinée, les enfants sont venus, bien décidés à mener des recherches sérieuses suite à une prolifération massive d'œufs en chocolat constatée

par la municipalité, autour de certains bâtiments communaux... L'affaire était grave ! Après maintes recherches, les enfants ont effectivement découvert un grand nombre de ces œufs en chocolat et ont rempli leurs paniers. Cependant, une question n'a pas trouvé de réponse : comment ces œufs ont-ils poussé dans l'herbe ou dans les arbres ?

Encore un mystère que l'on essaiera d'élucider l'an prochain... Promis !



Repas de la Saint Martial



Le 24 juin se déroulait comme les fois précédentes le repas de la commune. Les habitants étaient au rendez-vous pour un beau moment de réunion autour de

LA VIE ASSOCIATIVE

la cuisine préparée par les membres du conseil et nos amis les chasseurs qui ont étreigné le four communal pour une savoureuse viande rôtie au feu de bois.

Est-il besoin de souligner que comme à chaque fois, le moment tant attendu du dessert nous a enchantés par sa magnifique présentation et son choix toujours aussi diversifié de pâtisseries et autres tentations gourmandes, si douces au palais des connaisseurs rassemblés autour de ce buffet de grande tenue. C'est la continuité d'une tradition bien installée et qui fait chaque année l'unanimité.

Animation enfants

Le 28 juillet, une animation d'été était organisée pour les enfants. Malgré tous les efforts déployés par nos bénévoles disponibles, peu de participants se sont déplacés. La raison en était tout simplement une chaleur torride qui invitait à la prudence et dont tout le monde se souvient.



Animation Musicale

Comme chaque année désormais, l'association a tenu à offrir au public un événement musical de qualité et... gratuit.



En effet, le 5 août, et pour la deuxième année, un concert Rock s'est déroulé à l'intérieur de la grange municipale, le temps étant menaçant et de très nombreux mélomanes étaient venus s'installer confortablement pour suivre l'événement et goûter à cette

musique rythmée et entraînante. Le Rockabilly est toujours bien vivant et tonique... Une musique qui, pour certaines générations remet en mémoire une période joyeuse de leur vie, une adolescence dansante et insouciante... Servi par un groupe sympa et dynamique, ce concert fut une nouvelle fois de belle facture et l'ambiance superbe. Un des beaux moments de l'été dont chacun se souvient avec plaisir.

Disons-nous à l'année prochaine...

Pétanque

Les soirées pétanque se sont perpétuées en fin de journée, cet été. Elles ont permis à de nombreux participants de venir se mesurer entre eux, formant des équipes Ô combien dynamiques et décidées à gagner la partie...

A l'issue de chacune d'elles, collation et boissons fraîches venaient reconforter tous les participants. Discussions et convivialité restent les maîtres mots durant ces soirées pétanque. Et on papote, histoire de prolonger la douceur de ces délicieuses soirées entre amis.

Salon du livre

Pour sa deuxième édition, le « Festival des écrivains et du livre de terroir » s'est tenu le dimanche 10 septembre à la grange communale de Saint Martial sur Isop. Une quinzaine d'écrivains avaient fait le déplacement. Parmi eux, Franck LINOL parrain du festival et Gérard BRUTUS, invité d'honneur. Un public très nombreux a fréquenté le salon au cours de la journée. Beaucoup de lecteurs venus à la rencontre des auteurs pour un moment d'échange privilégié, un achat de livre, une ou plusieurs dédicaces... Ces rencontres autour de la littérature, ce sympathique brassage entre écrivains, lecteurs ou simples curieux est à encourager et à développer. Nous mettrons tout en œuvre afin que la troisième édition puisse avoir lieu en 2025.

Un grand merci à la société Baywe r.e et la société des auteurs de Poitou Charentes (S.A.P.C) pour leur généreuse participation.



LA VIE ASSOCIATIVE

Repas Belge

Le 28 octobre, c'est la Belgique qui était mise à l'honneur dans la salle polyvalente de Saint Martial. Un public empressé et joyeux pour cette soirée gourmande qui a donné l'occasion de déguster quelques spécialités belges : repas composé de salade d'endives, d'un plat typique la carbonnade, viande de bœuf mitonné longtemps dans une sauce à la bière, accompagnée des incontournables frites croustillantes et gouteuses à souhait. Le tout arrosé de bières, la bière belge étant connue dans le monde entier pour sa qualité.



Marché de Noël



Le premier dimanche de décembre 2022 se tenait le marché de Noël de Saint Martial sur Isop.

Très nombreux ont été les visiteurs venus rencontrer les artisans, commerçants, et autres acteurs du domaine artistique. Cette journée a été dynamique, chaleureuse et très réussie.

Les habitants de St Martial sur Isop sont venus nombreux et accompagnés d'un large public venu des communes voisines ou de plus loin encore. C'est désormais une évidence, notre marché de Noël est reconnu et visiblement très apprécié d'un large périmètre géographique. Une fréquentation fournie est venue non seulement admirer les étalages mais aussi faire leurs courses de fin d'année et bien sûr papoter tranquillement, au chaud autour d'un

café. Ce marché de Noël 2022 avait attiré un public nombreux, dans une chaude ambiance de fêtes de fin d'année.

Le Marché de Noël 2023 est fin prêt, et nous lui souhaitons autant de succès si ce n'est plus encore que celui de 2022.

Assemblée générale

Cette année notre assemblée générale est prévue le 17 novembre 2023 à 20 heures 30, comme à l'accoutumée. Nous espérons vous y rencontrer très nombreux.

Les projets pour 2024

L'ensemble des dates des manifestations prévues pour 2024 est visible soit : en 4^e de couverture du présent bulletin, également sur le site internet de notre association.

<https://saintmartiansanime.wordpress.com>

Il va de soi que les animations pour les enfants (Noël, Pâques, ateliers...) ainsi que les soirées pétanque sont reconduites pour 2024.

Repas anglais : samedi 24 février 2024

OEufs de Pâques : 1^{er} avril

Repas de la commune : dimanche 30 juin

Repas à thème : samedi 26 octobre

Assemblée générale : vendredi 15 novembre

Marché de Noël : dimanche 1^{er} décembre

Et un concert, des soirées pétanques : dates non définies.

Merci à nos bénévoles

Le dynamisme et la belle santé de l'association St Martial s'Anime tient à la volonté que manifestent les membres du bureau et du Conseil d'administration. Cependant rien ne serait possible sans le concours dévoué et totalement désintéressé des bénévoles qui donnent sans compter de leur temps et de leur courage.

Pour cette année 2023 et 2024 à venir, Il est bon de leur dire ici et à travers ces lignes un sincère et profond « merci » en reconnaissance de leur dévouement à la cause commune et pour le bien de tous.

Info-adhésions

Rappelons à tous, que les habitants de la commune ont la faculté d'adhérer à l'association « St Martial s'Anime » à tout moment de l'année, en contactant Mme la Présidente ou la secrétaire en composant l'adresse mail de l'association :

saintmartiansanime@gmail.com

Le coût de l'adhésion est de 10 € la première année, gratuit ensuite.

L'ACCA de Saint-Martial

L'ACCA de St-Martial-Sur-Isop compte pour la saison 2022/2023 35 adhérents dont 2 femmes avec une moyenne d'âge de 40 ans.

Les battues réalisées nous ont permis de prélever :

53 sangliers,
7 cervidés
(dont 1 cerf, 10 cors,
2 daguets, 2 biches
et 2 faons),
15 chevreuils et
37 renards dont
15 régulés par
le piégeage.



En ce qui concerne le petit gibier nous avons lâché 120 faisans sur toute la commune et nous observons une bonne population de faisans naturels en augmentation. Le lièvre est toujours géré de manière raisonnée avec un quota de 8 lièvres pour la saison et 0 prélèvement, nous envisageons pour la saison prochaine de recommencer nos comptages de lièvres afin d'estimer la population au plus juste et aussi observer d'autres espèces. Ces comptages auront lieu courant Mars 2024 donc si vous observez



faisceaux lumineux la nuit, merci de vous renseigner en mairie avant de prévenir la gendarmerie.

L'assemblée générale a eu lieu le 18 Juin 2023, où nous avons réélu le même conseil d'administration avec quelques modifications au sein du bureau. Nous continuerons d'oeuvrer pour une chasse populaire et bien intégrée dans la commune.

Nous avons réalisé notre traditionnel Ball-Trap les 15 et 16 juillet 2023 et ce fut encore un gros succès malgré les restrictions d'horaires imposées par la fédération de Ball-Trap et la préfecture.

Pour vous prévenir de nos battues éventuelles des messages seront déposés sur le groupe facebook de St Martial S'anime en vous précisant les dates et heure, ainsi que le secteur chassé et des panneaux seront posés sur le bord des routes, merci de les respecter. Nous espérons que cette méthode contribue à la bonne entente entre chasseurs et autres utilisateurs de la nature.

Pour conclure nous remercions la municipalité, les propriétaires de terrain, les chasseurs et les bénévoles pour leur participation durant cette saison. Nous vous souhaitons au nom des chasseurs de passer de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour l'année 2024.



Les Robins des Champs

Pour notre plus grand plaisir, et nous espérons aussi le vôtre, l'association a pu participer à la vie locale en vous proposant ses deux traditionnels rassemblements.

Tout d'abord, le repas printanier qui s'est déroulé dans cette belle ambiance conviviale et chaleureuse que vous nous connaissez, autour d'une soirée carbonade flamande à la salle des fêtes de Mézières-sur-Issoire.

S'en est suivi, au mois d'août, à Blond, notre incontournable concours de labour qui cette année a battu tous nos records de participants, avec pas moins de 29 concurrents ! Comme l'année passée, nous vous avons proposé un repas burger, fait avec



des produits 100 % locaux et fermiers, qui a pu être apprécié par les petits comme les grands, qui se sont d'ailleurs ensuite tous défoulés sur une piste de danse endiablée.

Et cette année votre équipe des Robins des Champs a innové en vous proposant un spectacle équestre qui a été réalisé par L'élevage d'Aure de Nouic, et qui d'après vos retours a fait sensation.

C'est grâce à vous, et à votre participation à nos événements que nous pouvons chaque année revenir et c'est pour cela que nous tenions à remercier vivement les nombreux visiteurs ainsi que tous les partenaires qui nous ont soutenus lors de cette manifestation avec leurs nombreux lots.

Tout cela est possible grâce à un groupe de Robins des Champs soudé et dynamique ! Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et nos meilleurs voeux pour l'année 2024 !



Les Amis de Seltz

Du jeudi 8 au dimanche 11 juin 2023, un voyage a été organisé chez nos amis de la commune de SELTZ (bas Rhin), jumelée avec les communes de Saint Martial sur Isop et Val d'Issoire. Un moment d'échange particulier, imprégné d'amitié indéfectible, d'humanité, et d'une convivialité sans pareil.

Partis de bon matin en bus, à destination du TGV Poitiers-Strasbourg, les participants de Saint Martial sur Isop et de Val d'Issoire, débarquaient en gare de Strasbourg vers 15h30. Ils y étaient attendus et chaleureusement accueillis sur le quai par une joyeuse délégation des amis de Seltz. Déguisement, chants, accolades, embrassades, quel bonheur de se retrouver ou de découvrir pour les nouveaux venus, cette amitié hors du commun.

Rapidement accueillis dans les familles alsaciennes, à SELTZ même, les Limousins ont été choyés, gâtés et ces 4 journées n'ont été que joie, fête et promenades à la découverte des environs, sur les rives du Rhin puissant et majestueux. La journée de visite à Europa parc par exemple ponctuée par un somptueux repas du midi, permettait une sortie en Allemagne dont nous nous souviendrons longtemps. Ce furent également des déjeuners ou dîners dans des établissements de renom ou à la salle des fêtes de Seltz, à la découverte de cette cuisine alsacienne, tellement raffinée et succulente...

Ces rencontres, bâties sur les fondements de l'histoire de nos provinces, notamment de la Haute Vienne et de nos amis de Seltz durant la seconde

LA VIE ASSOCIATIVE



guerre mondiale, restent comme une marque indélébile de l'amitié entre les peuples et de l'amour de son prochain. Les familles alsaciennes chez lesquelles nous avons été reçus ont su nous apporter la preuve vivante de ces sentiments si fortement enracinés entre ces trois communes. Il est aisé de comprendre que ces enfants ou petits enfants des familles de Seltz ayant fui leurs villages alsaciens pour échapper à l'ennemi et se réfugier en Haute Vienne (notamment à St Martial s/Isop et Mézières sur Issoire devenu Val d'Issoire) n'oublieront jamais ces événements. Il en est de même pour nous, Limousins, dont nos grands parents ont su accueillir ces personnes déracinées par des événements tragiques et qui cherchaient un abri, un refuge, pour continuer à vivre, tout simplement vivre !...

Oui la fête fut belle, elle en valait la peine et il est fondamental de ne jamais oublier ces moments de l'histoire du XX^e siècle. Et ces échanges respectifs

entre les trois communes le permettent comme se sont plu à le souligner les trois maires présents, dans leurs allocutions, Jean Luc Ball maire de Seltz, mais aussi M. Pascal Godrie maire de Val d'Issoire et M. Pierre Bachellerie maire de Saint Martial sur Isop.

Merci ! amis de Seltz, du fond du cœur pour cet accueil exceptionnel, votre gentillesse, votre sens du partage et de l'amitié bien née. Ce rapprochement fût un enchantement, que cela puisse durer et à notre tour, nous mettrons tout en œuvre pour vous recevoir ici, en limousin qui fut la terre d'accueil de vos parents ou grands-parents à un moment si cruel de leur vie.

A bientôt chers amis de Seltz ! et encore mille fois merci !



